

Le patrimoine des Archives départementales protégé

Sur les 20 km de documents conservés aux Archives, 4 km ont récemment été confrontés au développement de moisissures. Pour enrayer ce phénomène et préserver le précieux patrimoine haut-viennois, un véritable plan d'action a été engagé.

Des mesures à la fois curatives et préventives...

Plusieurs experts ont assisté les archivistes pour dresser un état des lieux et formuler des propositions. Les premières mesures ont consisté à limiter la communication des documents les plus touchés et à agir sur le climat du bâtiment. Dans le même temps, les agents des Archives ont commencé à dépoussiérer, à reconditionner ou à isoler les documents porteurs de moisissures.

En complément, une fermeture partielle de la salle de lecture au public ainsi qu'une réorganisation de l'activité du service (interruption des activités du service éducatif et de l'aide aux communes au profit des activités de traitement des fonds) ont été décidées. L'équipe des Archives départementales a aussi été temporairement renforcée de trois agents.

Si de nombreux documents touchés pourront être traités en interne, les fonds d'archives les plus atteints devront être confiés à une entreprise spécialisée. Cette opération nécessite un travail conséquent de repérage des documents à traiter, une préparation minutieuse du transport et de nombreuses manutentions.

Plusieurs actions seront également menées à titre préventif pour garantir la pérennité de l'opération engagée : dépoussiérage systématique des fonds présents dans les magasins, études et travaux sur le bâtiment (amélioration de l'isolation et de la ventilation), changement des moquettes, etc. Tous ces efforts ont commencé à porter leurs fruits : les lecteurs ont en effet pu constater la reprise de la communication de séries qui en avaient été retirées : c'est le cas de nombreux fonds contemporains intéressants notamment la Deuxième Guerre mondiale, de la série S (transports), ou encore de la sous-série 2 C (contrôle des actes).

Nouveaux horaires pour les usagers

La salle de lecture des Archives départementales est fermée au public tous les lundis et vendredis depuis le 19 avril 2010. Par ailleurs, en vue d'accélérer le traitement des fonds et de permettre un retour à la normale dans les meilleurs délais, elle **sera fermée au public à compter du 2 août prochain et ce jusqu'au 1^{er} octobre.**

A noter qu'une liste exhaustive des documents actuellement non consultables est tenue à disposition des lecteurs et mise à jour périodiquement. Il est recommandé de la consulter (<http://www.archives-hautevienne.com>) ou de se renseigner par téléphone au 05 55 50 97 60 avant d'engager tout déplacement aux Archives départementales.

Le Conseil général est bien conscient des difficultés temporaires que pourront susciter ces dispositions. Mais celles-ci sont indispensables pour permettre aux Archives départementales de la Haute-Vienne de reprendre un fonctionnement normal dans les meilleurs délais.

Le Conseil général de la Haute-Vienne tiendra régulièrement les usagers informés de l'avancement des mesures de préservation mises en œuvre pour remédier au développement de moisissures. N'hésitez pas à vous inscrire à la lettre d'information en contactant les Archives départementales au 05 55 50 97 60 ou par mail à l'adresse suivante : contact.archives@cg87.fr

Bon à savoir

Plusieurs facteurs combinés semblent avoir joué un rôle dans l'apparition de ce phénomène bien connu, qui a déjà concerné de nombreux autres départements (Ain, Alpes de Haute Provence, Landes, Morbihan, Sarthe...): un incident de climatisation survenu au cours de l'été 2009, la poussière, et le transport à répétition de documents touchés.